





## Conclusions de la LXVIIIe COSAC

Prague, 13 - 15 novembre 2022

## Sur le 38ème Rapport semestriel de la COSAC

- (1) La COSAC remercie le secrétariat de la COSAC pour la préparation du 38ème rapport semestriel, qui a suivi la participation et le débat parlementaires sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe, les positions sur les propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe relatives aux affaires institutionnelles et aux procédures démocratiques, y compris la participation des citoyens, les positions sur les propositions des deux groupes de travail de la COSAC réunis pendant la présidence française, ainsi que les avis et le contrôle parlementaires concernant l'agression russe contre l'Ukraine et les demandes d'adhésion à l'UE de l'Ukraine, de la République de Moldavie et de la Géorgie.
- (2) Les parlements nationaux prennent note des conclusions du groupe de travail de la COSAC sur le rôle des parlements nationaux dans l'UE et des conclusions du groupe de travail de la COSAC sur la place des valeurs au cœur du sentiment d'appartenance à l'Union européenne à partir de juin 2022. La COSAC invite les parlements nationaux à poursuivre leur réflexion sur les propositions présentées dans les conclusions des groupes de travail de la COSAC. La COSAC poursuit le débat sur la compréhension commune du rôle des Parlements nationaux dans l'Union européenne et les instruments nécessaires pour le remplir. La COSAC note qu'une majorité de parlements considèrent qu'il est important de mettre l'état de droit à l'ordre du jour de la COSAC en fonction des circonstances.

## Sur les autres activités de la COSAC

- (3) La COSAC prend note de la visite de solidarité des présidents des commissions des affaires européennes des parlements nationaux de l'UE et du premier vice-président du Parlement européen en Ukraine le 30 septembre 2022. La COSAC est déterminée à défendre la liberté et la démocratie en Europe, conformément à l'objectif de la coopération interparlementaire.
- (4) La COSAC apprécie la pratique établie ces dernières années de mener des vidéoconférences informelles entre les délégués de la COSAC et les membres de la Commission européenne, comme une occasion de discussions opportunes et détaillées sur des initiatives européennes concrètes, ce qui renforce le dialogue politique ainsi que la coopération interparlementaire.

